

Rapport Parcoursup – Licence d'administration économique et sociale (AES)

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) s'est réunie afin d'évaluer et de classer les candidats souhaitant intégrer la filière concernée. Dans ce cadre, elle a défini un ensemble de paramètres et de coefficients rigoureusement établis, en adéquation avec les attentes académiques et professionnelles propres à la formation. Ce processus d'évaluation, fondé sur des critères explicites et objectivés, vise à garantir une sélection équitable et cohérente avec les exigences de la filière.

Au terme de ses travaux, la CEV a constaté une forte hétérogénéité des dossiers examinés, tant sur le plan des compétences académiques que du savoir-être, de l'engagement personnel et de la clarté du projet de formation. Cette diversité des profils traduit des niveaux de préparation et de maturité très variables. Les résultats obtenus en classes de Première et de Terminale, lorsqu'ils sont disponibles, constituent un élément déterminant dans le classement final. Les choix de spécialités et d'options, en adéquation avec la filière demandée, ont par ailleurs été particulièrement valorisés, car ils témoignent de la cohérence et de la solidité du projet d'orientation du candidat.

Afin de maximiser leurs chances de réussite, les futurs candidats sont encouragés à consulter les recommandations accessibles sur la page dédiée, où figurent des conseils précis concernant les choix de spécialités et d'options en lien avec les parcours professionnels visés. Ce travail d'anticipation constitue une étape essentielle pour assurer l'adéquation entre les aspirations du candidat et les exigences de la formation.

La rédaction du projet de formation motivé représente un volet central de la candidature. Si la CEV a pu se montrer bienveillante à l'égard de certains projets maladroitement rédigés mais révélant une réflexion sincère, elle déplore toutefois la fréquence de textes recourant à des formulations stéréotypées, souvent reprises de modèles disponibles en ligne. Ce type de rédaction, apparemment correct sur la forme, témoigne en réalité d'une connaissance superficielle de la formation et d'une réflexion insuffisamment approfondie sur le parcours professionnel envisagé. La CEV souligne donc l'importance d'un projet de formation personnalisé, rédigé avec soin et structuré autour d'une argumentation claire, démontrant à la fois la compréhension des enjeux de la formation et la cohérence du projet personnel et professionnel.

L'onglet facultatif « Activités et centres d'intérêt » constitue, à ce titre, un complément particulièrement utile. Il offre aux candidats la possibilité de valoriser leurs engagements personnels, associatifs ou culturels, dès lors qu'ils entretiennent un lien pertinent avec la formation visée. Ces éléments renforcent la crédibilité et la cohérence du dossier. Pour les candidats en réorientation, la rédaction du projet de formation motivé revêt une importance particulière : il convient d'y exposer avec précision les raisons du changement de parcours et de démontrer en quoi la nouvelle filière correspond plus fidèlement aux aspirations et compétences du candidat. Une telle démarche témoigne d'une réflexion approfondie et d'un engagement réel dans la nouvelle voie envisagée.

Enfin, la maîtrise de la langue française demeure un critère fondamental, notamment pour les candidats à la Licence d'Administration Économique et Sociale (AES), où les capacités d'analyse, d'expression et d'argumentation sont au cœur des compétences attendues. La CEV a toutefois constaté un manque de rigueur fréquent en matière de syntaxe et d'orthographe, en particulier dans les sections « Activités et centres d'intérêt » et « Projet de formation ». Ces négligences, souvent évitables, peuvent s'avérer préjudiciables dans un contexte universitaire où la précision linguistique et la qualité rédactionnelle constituent des compétences transversales essentielles. Il est donc vivement recommandé aux candidats d'apporter une

attention soutenue à la relecture et à la correction de leurs textes, le cas échéant avec l'appui d'un tiers.

En conclusion, la CEV rappelle que la réussite d'une candidature repose sur trois piliers indissociables : la cohérence du parcours académique avec le projet professionnel, la qualité rédactionnelle et argumentative du projet de formation, et la maîtrise de l'expression écrite. Une préparation minutieuse et une réflexion approfondie sur ces aspects constituent les conditions indispensables d'une candidature solide et convaincante.
